RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

COMMENT PAYER VOS FACTURES ?

Le paiement en ligne

PAYFIP

Sur Payfip.gouv.fr le paiement en ligne est gratuit, sécurisé, disponible 7 jours sur 7.
Payez vos factures par carte bancaire, prélèvement ou virement simplifié (à compter de novembre 2026).

https://www.payfip.gouv.fr/tpi-zu/accueilportail.web

Le paiement de proximité chez votre buraliste

Le prélèvement automatique

Renseignez-vous auprès de votre collectivité



Mon Espace Finances Publiques

Vous pouvez désormais consulter vos factures en ligne dans votre espace personnel impots.gouv.fr, accéder au paiement et ne plus recevoir la version papier

mon espace **Finances publiques** impots.gouv.fr

LABEL SERVICES PUBLICS ARGENT

0 809 401 401 Service gratuit + prix appel

France services

Réglez vos factures locales sur Internet

Des solutions adaptées aux usages du quotidien

Et vous, avez-vous déjà adopté un moyen de paiement alternatif au chèque ?





COMMENT PROCÉDER ?

- Munissez-vous de votre avis des sommes à payer
- Cliquez ou rendez-vous sur le site indiqué sur la facture
- Vous serez automatiquement orienté vers le serveur de paiement sécurisé PayFip de la Direction Générale des Finances Publiques
- Choisissez votre mode de règlement
- Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie.
  Vous pouvez également enregistrer ou imprimer votre ticket de paiement.